Cinquantième année. - N ° 220 A 16 novembre 2017

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1614

88 – VOSGES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EPINAL

Ventes et cessions

451 295 232 RCS Epinal.
BIOLAM.
Forme : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée.
Capital : 92001 EUR.
Adresse : 4, place des Déportés, 88100 Saint-dié-des-Vosges.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion 451 295 232 RCS Metz. BIOLAM. Forme : SELARL. Capital: 92 001 euros. Adresse : 4 place des Déportés, 88100 Saint-Dié-des-Vosges. Origine du fonds : Projet de fusion. Oppositions : Art. L. 236-14 du Code de commerce. Commentaires : Avis de projet de fusion ; société absorbante : BIOMER, SELAS au capital de 38 080,31 euros, 27 place d'Armes, 57370 Phalsbourg, 443 148 556 RCS Metz ; société absorbée : BIOLAM ; évaluation de l'actif et du passif dont la transmission est prévue : Actif: 15 072 890 euros, Passif: 13 857 744 euros ; rapport d'échange des droits sociaux : 8,1614 actions de la société absorbante pour 1 part sociale de la société absorbée ; montant de l'augmentation du capital de la société absorbante : 16 818,97 euros ; montant prévu de la prime de fusion : 13 840 925,03 euros ; date du projet de fusion : 6 novembre 2017 ; date et lieu du dépôt au RCS : le 09 novembre 2017 au RCS de Metz pour la société absorbante et le 08 novembre 2017 au RCS d'Epinal pour la société absorbée..